

Démarche : Demande de premier titre de séjour vie privée et familiale

Organisme : Direction des Etrangers et des Naturalisations

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Obtenir un rendez-vous en préfecture de Seine-Saint-Denis pour une demande de premier titre de séjour.

Vous devez être domicilié dans une commune de l'arrondissement de Bobigny :

Bobigny
Bagnolet
Bondy
Les Lilas
Montreuil
Noisy-le-Sec
Pantin
Le Pré-Saint-Gervais
Romainville

Attention, cette procédure ne concerne pas les demandes d'admission exceptionnelle au séjour.

ATTENTION : Un contrôle vigilant sera exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées lors du rendez-vous.

La production de faux documents entraînerait le rejet du dossier et vous exposerait à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1 à 441-2 du code pénal).

Etat civil

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom de naissance

Nom d'usage

Demande de premier titre de séjour vie privée et familiale

Prénom

Nationalité

Date de naissance

Format : JJ/MM/AAAA

Téléphone portable

Adresse mail

Votre situation

Pièce d'identité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Passeport en cours de validité

☐ Carte d'identité

Disposez-vous d'un visa d'installation pour la France ?

Visa avec la mention "carte de séjour à solliciter"

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Etes-vous titulaire d'un visa court séjour ?

Visa touristique

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Disposez-vous d'un visa délivré pour un autre pays de l'Union Européenne ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Etes-vous entré en France avec un titre de séjour délivré par un autre état de l'Union Européenne ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Disposez-vous d'un titre de séjour délivré par une autre département région ou collectivité d'outre mer sauf Mayotte ?

Liste des départements, régions et collectivités d'outre-mer:

Demande de premier titre de séjour vie privée et familiale

Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Disposez vous d'un titre de séjour délivré par Mayotte ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Disposez-vous d'un titre de séjour périmé ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Êtes-vous titulaire d'un TIR ou d'un DCEM ?

TIR : Titre d'identité républicain pour mineur.

DCEM : Document de circulation pour enfant mineur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Votre demande de titre de séjour

Quel type de premier titre de séjour sollicitez-vous ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Pacsé(e) à un(e) français(e)

☐ Jeune majeur entré en France avant l'âge de 13 ans (sauf algérien et tunisien)

☐ jeune majeur algérien(e) ou tunisien(e) entré(e) en France avant l'âge de 10 ans

☐ Jeune majeur confié à l'ASE avant l'âge de 16 ans

☐ Bénéficiaire d'une ordonnance de protection

☐ Conjoint(e) de scientifique algérien (avec visa d'installation)

☐ Famille de réfugié (conjoint, partenaire, enfants, parents)

☐ autre

Si autre, précisez

Numéro étranger

A compléter si vous avez un ancien titre de séjour français périmé ou si vous êtes jeune majeur et êtes en possession d'un TIR ou DCEM.

Pièces à joindre obligatoirement pour toute demande de RDV

Identité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Page d'état civil et validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Visa d'entrée : touristique ou d'installation selon le cas

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Page du passeport avec le tampon d'entrée en France

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Votre acte de naissance

Pour toute demande.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Page d'état civil et validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Visa d'entrée : touristique ou d'installation selon le cas

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Page du passeport avec le tampon d'entrée en France

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Votre acte de naissance

Pour toute demande.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Page d'état civil et validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Visa d'entrée : touristique ou d'installation selon le cas

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Page du passeport avec le tampon d'entrée en France

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Votre acte de naissance

Pour toute demande.

Domicile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture ou quittance

Facture de gaz, eau ou électricité.

Quittance de loyer, si le propriétaire est un particulier joindre une copie du bail (voir ci-dessous).

Attestation ou facture hôtelier ou attestation Samu social.

Demande de premier titre de séjour vie privée et familiale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bail

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'hébergement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité de l'hébergeant

Si l'hébergeant est français ou européen : CNI (recto/verso) ou passeport.

Si l'hébergeant n'est pas français ou européen : titre de séjour (recto/verso) en cours de validité délivré par la préfecture de Seine-Saint-Denis.

(recto/verso à joindre en un seul fichier)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture ou quittance

Facture de gaz, eau ou électricité.

Quittance de loyer, si le propriétaire est un particulier joindre une copie du bail (voir ci-dessous).

Attestation ou facture hôtelier ou attestation Samu social.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bail

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'hébergement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité de l'hébergeant

Si l'hébergeant est français ou européen : CNI (recto/verso) ou passeport.

Si l'hébergeant n'est pas français ou européen : titre de séjour (recto/verso) en cours de validité délivré par la préfecture de Seine-Saint-Denis.

(recto/verso à joindre en un seul fichier)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture ou quittance

Facture de gaz, eau ou électricité.

Quittance de loyer, si le propriétaire est un particulier joindre une copie du bail (voir ci-dessous).

Attestation ou facture hôtelier ou attestation Samu social.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bail

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'hébergement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité de l'hébergeant

Si l'hébergeant est français ou européen : CNI (recto/verso) ou passeport.

Si l'hébergeant n'est pas français ou européen : titre de séjour (recto/verso) en cours de validité délivré par la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Demande de premier titre de séjour vie privée et familiale

(recto/verso à joindre en un seul fichier)

Titre de séjour délivré par un autre état de l'Union Européenne ou Mayotte ou périmé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Recto du titre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Verso du titre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Recto du titre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Verso du titre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Recto du titre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Verso du titre

Si vous êtes pacsé(e) avec un(e) français(e)

ATTENTION :

Pour les Pacsés avec un français : vous devrez être en mesure de présenter des preuves d'un an de communauté de vie lors de votre RDV en préfecture.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative - Pacs

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Passeport ou CNI de votre concubin/ne

Recto / Verso

Si vous êtes jeune majeur entré en France avant l'âge de 13 ans (droit commun) et avant l'âge de 10 ans (algérien et tunisien), entré en France par la procédure du regroupement familial, né en France

ATTENTION :

Vous devrez être en mesure de fournir tous vos certificats de scolarité lors de votre RDV en préfecture.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Votre premier certificat de scolarité à votre entrée en France

Pour les jeunes majeur entrés en France avant l'âge de 13 ans (droit commun) et avant l'âge de 10 ans (algérien et tunisien).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Titre de séjour d'un de vos parents

Pour ceux entrés par la procédure du regroupement familial joindre celui du parent ayant effectué la demande de

Si vous êtes bénéficiaire d'une ordonnance de protection

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Ordonnance de protection

Si vous êtes jeune majeur placé à l'ASE avant l'âge de 16 ans

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Décision initiale de placement à l'ASE

Si vous êtes membres de famille de réfugié

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Décision de l'OFPRA ou de la CNDA attribuant le statut de réfugié à votre conjoint, partenaire, concubin ou enfant

Pièces complémentaires à verser le jour du rendez-vous

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de votre lien familial avec le réfugié

justificatif de mariage (copie intégrale de l'acte de mariage ou livret de famille) ou de l'union civile (copie du contrat d'union civile), justificatif de filiation pour les enfants et ascendants (copie intégrale de l'acte de naissance ou livret de famille pour les enfants légitimes, déclaration faite par le réfugié ou l'ascendant de réfugié à l'officier d'état-civil reconnaissant sa paternité ou sa maternité naturelle pour les enfants naturels, décision d'adoption pour les enfants adoptés)